

UBAtc



Valable à partir du
12/06/2009

Union belge pour l'Agrément technique dans la construction
c/o Service public fédéral Économie, PME, Classes moyennes & Énergie, Qualité et Innovation, Construction
WTC 3, 6^{ème} étage, Avenue Simon Bolivar 30, B 1000 Bruxelles
Tél.: +32 (0)2 277.81.76 Fax: +32 (0)2 277.54.44 dbgv.scas@economie.fgov.be
Membre de l'Union européenne pour l'agrément technique dans la construction (UEAtc)

AGRÉMENT TECHNIQUE AVEC CERTIFICATION

Station de traitement du bois

PETER MÜLLER

IMPRALIT KDS A3/S2 A4/S2.

Peter Müller sprl

Möderscheid, 28

B 4770 Amel

Tel.: +32 (0)80 34 93 78

Fax: +32 (0)80 34 98 85

AGRÉMENT

7.2

Bois
Holz

Hot
Wood

Décision

Vu l'arrêté ministériel du 6 septembre 1991 relatif à l'organisation de l'agrément technique et à l'établissement de spécifications types dans la construction (Moniteur belge du 29 octobre 1991) ;

Vu la demande introduite par la société **Peter Müller sprl** (A/G 080920) ;

Vu l'agrément du procédé **IMPRALIT KDS A3/S2 A4/S2** ;

Vu l'avis du groupe spécialisé "BOIS" de la Commission de l'agrément technique, formulé lors de sa réunion du 25/06/2008 sur base du rapport présenté par le bureau exécutif "Bois – Stations de préservation du bois" de l'UBAtc ;

Vu la convention conclue par le fabricant, par laquelle il se soumet au contrôle suivi du respect des prescriptions de cet agrément ;

L'agrément est délivré à la société **Peter Müller sprl** pour sa station de traitement du bois qui utilise le procédé de traitement préventif du bois **IMPRALIT KDS A3/S2 A4/S2**.

L'agrément avec certificat comprend le contrôle de la conformité du traitement avec les prescriptions de l'agrément du procédé et de la station, et est valable tant qu'il y est satisfait.

Afin de vérifier si la station jouit encore toujours d'un agrément avec certificat, l'utilisateur est prié de consulter la liste des agréments techniques valables sur le site web **InfoPoint** <http://info.benoratg.org>.

Bruxelles, le 12 -06- 2009

Vincent MERKEN
Directeur général